

Stratégie de la Fondation suisse du SSI



Notre vision

... un monde dans lequel chaque enfant doit pouvoir être respecté et grandir en toute sécurité dans un environnement familial et relationnel stable, qui lui permette de développer des perspectives d'avenir.

Notre mission

... déployer des activités et mener des actions de protection de l'enfant en Suisse et à l'étranger dans des situations de conflits familiaux ou des problématiques liées à la migration.

Nos valeurs

... le respect des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant au-delà des frontières.



© SSI/Marc Aellen

Stratégie globale de l'organisation

Le SSI offre des services transnationaux aux enfants et familles concernés par les migrations ainsi qu'aux familles binationales et multiculturelles vivant des difficultés sociales et familiales.

La Fondation suisse du SSI, en tant que membre du réseau international du SSI dans 140 pays, entend répondre aux défis posés par les migrations et les nouvelles structures familiales en tant que conséquences directes de la globalisation.

Notre organisation adopte une approche centrée sur l'enfant et adapte de manière flexible son offre de services en fonction des besoins et des changements légaux, sociaux, politiques et économiques dans les pays.

La base des activités de la Fondation est constituée du suivi socio-juridique, en lien avec le réseau international du SSI dans 140 pays, de situations individuelles ayant des implications en Suisse et à l'étranger.

Le traitement de plus de 1000 dossiers de ce type chaque année, dans nos bureaux de Genève et Zurich, a montré que certains problèmes doivent être traités en amont, sous l'angle de la prévention. Le SSI offre ainsi ses compétences dans une série de programmes et projets ciblés, dans les pays de provenance ou en Suisse.

Grâce à des compétences multidisciplinaires et à un réseau unique de partenaires professionnels, nous sommes spécialisés dans les recherches et évaluations familiales à l'étranger, ainsi que dans le soutien social et juridique dans un contexte transnational. Dans toutes les situations traitées, selon notre mission et nos valeurs, l'enfant est placé au centre des préoccupations. Nous nous attachons à ce que son meilleur intérêt soit respecté dans tous les pays impliqués, qu'ils soient signataires de conventions ou non.

La Fondation suisse du SSI contribue ainsi à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989).

Stratégie 2012 - 2015 de la Fondation suisse du SSI

Objectifs à atteindre pour 2015

Notre ambition pour 2015 est de pouvoir continuer à offrir des services directs ou d'orientation de qualité,

- en développant le travail en réseau et la complémentarité avec nos partenaires en Suisse et à l'étranger. Nous serons ainsi à même d'intervenir de manière plus efficace dans des situations impliquant plusieurs pays et pour mieux détecter les besoins de protection du bien-être physique et psychologique de l'enfant, ainsi que d'assurer le suivi et d'évaluer l'impact de nos actions.
- en mettant en réseau et en renforçant les capacités des acteurs en Afrique et en Europe de l'Est, pour améliorer la qualité de réponse des organismes étatiques et des ONG dans ces deux régions.

En outre, nous voulons particulièrement axer nos efforts pour

- renforcer l'approche basée sur la médiation dans les interventions auprès des couples binationaux. Ceci afin de favoriser une bonne coopération parentale pendant la vie en commun, mais surtout au-delà de la séparation ou du divorce, même si les parents habitent dans deux pays différents. Dans les situations où l'entente entre les parents le permet, nous promovons l'autorité parentale conjointe et la garde partagée.
- renforcer la coopération avec les structures s'occupant des migrants ; ceci afin que ces derniers - y compris les MNA - bénéficient de mesures d'intégration sociale, éducative ou professionnelle, quel que soit leur statut.

Notre organisation veut maintenir des canaux de communication ouverts en Suisse et à l'étranger pour promouvoir un meilleur dialogue et une meilleure coopération pour les enfants et les familles, notamment entre les pays d'immigration et les pays d'origine. Ceci, afin de mieux comprendre les dynamiques migratoires et soutenir les familles dans leur recherche de solutions et de perspectives durables dans l'intérêt des enfants.

A l'horizon 2015, le SSI veut davantage mettre en valeur la complémentarité de son action par rapport aux organismes étatiques et aux ONG et faire en sorte que ses prestations, sa méthodologie et son savoir-faire soient mieux connus et pris en compte par les professionnels.

Objectifs opérationnels

Le réseau du SSI entend répondre aux défis posés par le phénomène migratoire. Il s'efforce de lier migration et développement pour obtenir un meilleur impact de son action. Il développe avec ses partenaires des procédures et des méthodologies permettant de renforcer les capacités des enfants et des jeunes concernés par la migration, contribuant ainsi à leur donner des perspectives.

A. Le SSI Suisse répond aux besoins des enfants et des familles en offrant des services individualisés dans tous les domaines à dimension transnationale

- Deux équipes interdisciplinaires (travail social, droit, médiation) basées à Genève et Zurich ;
- Collaborations au niveau national et international ;
- Appui à la mise en œuvre des conventions internationales en Suisse et offre des services complémentaires (ex. médiation) ;
- Assurer la qualité de toutes les prestations envers les enfants et les familles.

B. Le SSI Suisse soutient le développement et le renforcement du réseau international du SSI par le biais d'activités concrètes de protection en Afrique et en Europe de l'Est

- Développement et consolidation d'un réseau de collaboration en Afrique de l'Ouest, modèle qui pourra s'étendre par la suite au Maghreb, en Afrique de l'Est et ailleurs, pour la protection, la réintégration transnationale et le suivi des enfants et jeunes migrants en situation vulnérable ;

- Un bureau régional soutenant la dynamique régionale ;
- Les partenaires dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest deviennent membres et experts du Réseau SSI et sont des spécialistes des systèmes de protection de l'enfance.

C. Le SSI Suisse renforce son soutien aux migrants appelés à rester en Suisse ou à rentrer dans un pays tiers, indépendamment de leur statut

- Approche individuelle visant à renforcer les compétences des jeunes migrants, afin de leur donner des outils efficaces pour leur avenir ;
- Soutien juridique aux migrants en vue d'une réunification familiale en Suisse ou à l'étranger ;
- Soutien et accompagnement des migrants désirant ou devant rentrer dans leur pays d'origine ;
- Prise en charge coordonnée des MNA en Suisse (standards minimaux communs).

Mise en oeuvre

Ces objectifs stratégiques seront atteints grâce à la complémentarité des axes d'intervention entre les différents secteurs de la Fondation - Services transnationaux, Programmes Internationaux et Soutien aux migrants -, avec les partenaires et en collaboration avec le réseau international du SSI.

Afin d'agir de manière globale, cette stratégie est soutenue par une approche à trois niveaux:

- services directs aux enfants et familles;
- développement et partage de standards et d'outils destinés aux acteurs de la protection de l'enfance, à travers les frontières;
- actions de lobby en direction du cadre institutionnel et légal en Suisse, dans les pays d'intervention (Afrique et Europe de l'Est), comme au niveau européen (ex. MNA) et international (ex. Conférence de La Haye).

Le financement des activités du SSI provient de sources publiques et privées. Les services transnationaux sont financés à hauteur de 75% par des conventions signées avec les différentes autorités publiques suisses. A l'horizon 2015, cette part de financement devrait atteindre 90%.

Les programmes à l'étranger et de soutien aux migrants sont quant à eux financés en partie par des contrats conclus avec des partenaires, tels la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), l'Union Européenne, la CEDEAO, l'Unicef, etc. Ces fonds permettent au SSI de mener à bien des activités transnationales dans plus de 15 pays. L'objectif est de maintenir et développer nos compétences, afin de pouvoir relever de nouveaux défis.

De plus, le SSI finance, avec l'aide de fondations, différents projets de soutien aux jeunes et de renforcement des compétences parentales, permettant ainsi de soutenir des actions concrètes dans les pays en difficulté.

Décembre 2011



FONDATION SUISSE DU
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL

9, rue du Valais
Case Postale 1469
CH - 1211 Genève 1
Tél. +41 22 731 67 00
Fax: +41 22 731 67 65

www.ssiss.ch
ssi@ssiss.ch